

ENVIRONNEMENTAL

CRITÈRE ENVIRONNEMENT

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

➤ LIMITATION DES INTRANTS CHIMIQUES

Les Vignerons de Buzet sont conscients des :

- Risques de pollution
- Risques pour la santé des viticulteurs, des salariés agricoles et des techniciens de la cave
- Risques pour la santé du consommateur
- Coûts des traitements

Ils ont mis en place depuis 2002 et en collaboration avec les viticulteurs un parcours formation dont la finalité est d'optimiser au mieux les traitements phytosanitaires sur la vigne. Les techniciens de la cave analysent chaque carnet d'enregistrement des viticulteurs pour contrôler et évaluer le raisonnement des traitements phytosanitaires.

➤ FERTILISATION RAISONNÉE ET NON-CHIMIQUE

Tous les viticulteurs raisonnent leurs apports d'engrais en fonction d'un plan de fumure : par observation des sols, entretien annuel avec le service technique, analyse du sol et des feuilles. Depuis 2007, la cave a passé un accord avec le leader européen des amendements organiques, la société Phallipou Frayssinet, dans le cadre d'une convention de terroir, en vue de substituer aux engrais chimiques des amendements organiques.

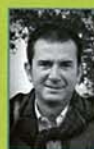


TÉMOIGNAGE ERIC POZZOLI VITICULTEUR

Mon grand-père était viticulteur et fut l'un des fondateurs de la cave de Buzet ; mon père lui succéda et à mon tour, je prends le relais. J'espère bien laisser cette propriété à mes enfants. Dans la famille, nous pratiquons donc la "durabilité".

Nous parlons évidemment des principes d'une viticulture raisonnée que nous appliquons tous en utilisant moins de pesticide, en fauchant l'herbe de nos vignes moins souvent, ce qui permet à une microfaune de se développer et de s'épanouir, pour le plus grand profit de la vigne. Les messages mis sur une boîte vocale par les techniciens nous informent régulièrement de la nécessité qu'il y a à traiter, des éventuelles intempéries, etc...

Nous faisons tout pour nous développer, mais nous le faisons durablement.



TÉMOIGNAGE THIERRY FRAYSSINET CHEF D'ENTREPRISE

Je dirige une entreprise qui produit et distribue des engrais organiques, c'est-à-dire non issus de l'industrie chimique. Notre société a passé une convention, un accord de partenariat avec les Vignerons de Buzet qui se sont engagés, de leur côté, à n'utiliser que des engrais organiques. Ce partenariat fonctionne dans les deux sens. Nous apportons nos produits et notre savoir faire aux viticulteurs et eux, par leur utilisation exclusive de l'organique, transforment leur vignoble en véritable champ d'expérimentation.

Cette convention est profitable aux deux mais surtout aux consommateurs qui sont assurés de boire un vin issu d'une agriculture raisonnée, désireuse de protéger son environnement. En ce sens cette convention est unique puisque cette démarche "écologique" se retrouve dans le verre du consommateur.